

## **Intervention de Mme Armelle LIDOU**

### **Chef de Coopération, Délégation de l'Union européenne en Tunisie**

### **Séminaire de clôture – Jumelage Institutionnel "Appui à l'Administration tunisienne pour le renforcement du système national de métrologie"**

**3 septembre 2014**

Madame le Ministre du Commerce et de l'Artisanat : Mme Nejla MOALLA HARROUCH,  
Monsieur l'Ambassadeur du Portugal,  
Madame la Chargée d'affaires des Pays-Bas,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'Agence Nationale de Métrologie,  
Monsieur le Chef de Projet pour VSL B.V, Pays Bas,  
Madame la Conseillère Résidente de Jumelage,  
Monsieur Mourad BEN HASSINE, ancien directeur de l'ANM et ancien Chef de Projet tunisien,

Chers participants,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier chaleureusement, Madame la Ministre, d'avoir invité la Délégation de l'UE à prononcer quelques mots en introduction de ce séminaire de clôture du jumelage : "Appui à l'Administration tunisienne pour le renforcement du système national de métrologie". Madame Laura Baeza regrette vivement de ne pas pouvoir être parmi vous aujourd'hui, étant retenue à la conférence de rentrée des Ambassadeurs de l'UE.

Je souhaiterai en premier lieu revenir avec vous sur la définition du terme « métrologie ». La métrologie est, au sens le plus large, la « science de la mesure ». Cette discipline, qui comprend plusieurs volets (scientifique, industriel, juridique...) paraît ardue et technique, mais si nous y arrêtons, nous constatons qu'elle nous accompagne dès le plus jeune âge, tant la capacité à mesurer et comparer est inhérente à l'esprit humain et fait partie des compétences fondamentales. Sans mesure, il n'y a pas d'échange équitable possible. Ce langage commun se trouve ainsi être un facteur de progrès pour la société, l'économie, le commerce et la recherche.

Dans les échanges, la métrologie constitue la pierre angulaire de l'infrastructure qualité, outil facilitateur du commerce et vecteur de développement durable qui touche aux divers domaines économiques, technologiques et sociétaux. C'est une science de la rigueur et de l'exigence des producteurs vis-à-vis d'eux-mêmes, et vis-à-vis des clients.

\*\*\*

Très concrètement, le jumelage « Appui à l'Administration tunisienne pour le renforcement du système national de métrologie » a été financé par l'UE via le Programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A). L'objectif du P3A est de soutenir les réformes institutionnelles engagées par l'administration tunisienne dans les domaines couverts par l'Accord d'Association et le plan d'action du Partenariat Privilégié.

Ce projet, d'un montant de 1,35M€ et mis en œuvre en collaboration entre l'Agence Nationale de Métrologie (ANM), VSL BV Pays Bas et l'Institut Portugais de la Qualité (IPQ) sous la supervision de l'UGP3A pendant deux ans et demi, a eu pour objectif principal de renforcer l'infrastructure de métrologie, permettant à la Tunisie de disposer d'un système de métrologie reconnu à l'échelle internationale, et notamment par l'Union européenne.

L'Agence Nationale de la Métrologie est une jeune institution, créée par une loi de 2008. Elle est néanmoins une des structures clés de l'infrastructure qualité tunisienne et joue un rôle déterminant pour la protection du consommateur et l'amélioration de la compétitivité des entreprises tunisiennes. Nous sommes par conséquent heureux que le financement de ce projet ait servi à améliorer le fonctionnement de l'ANM dans plusieurs domaines.

Je citerais, à titre d'exemple, les 5 résultats suivants :

1. Un benchmarking de l'organisation des systèmes nationaux de métrologie aux Pays Bas et au Portugal a été réalisé et une proposition pour l'organisation du système tunisien a été développée.
2. Un inventaire de la réglementation tunisienne dans le domaine a été élaboré, une proposition des modifications à effectuer afin de s'aligner avec l'acquis communautaire est sur la table.
3. Les modalités d'application de la nouvelle réglementation ont été proposées, notamment concernant le contrôle de dispositifs médicaux et d'instruments de mesure pour contrôle de l'environnement.
4. Un projet de référentiel pour un Prix National de Métrologie a été développé, ainsi que tous les documents nécessaires pour sa mise en œuvre.
5. L'organisation interne de l'ANM a été renforcée, notamment via :
  - Le développement d'une stratégie et d'un plan d'affaires ;
  - Le développement du système de management de la qualité de l'ANM selon diverses normes (ISO 9001, etc.) ;
  - Un soutien pour la mise en œuvre d'un système de compatibilité analytique au sein de l'ANM ;
  - La mise en œuvre des premières actions pour l'élaboration d'une stratégie de communication et des outils y afférent.

Nous sommes ravis de constater les multiples résultats obtenus par ce projet. C'est un projet qui s'est déroulé sans problème majeur, grâce à une bonne préparation en étroite coordination entre l'UGP3A et l'ANM. Durant la mise en œuvre du projet, le professionnalisme de l'ANM et de ses homologues européens doit être salué.

Je crois, pour bien comprendre l'enjeu de ce projet, qu'il faut se replacer dans une perspective plus vaste : s'accorder sur les mesures, et partager une expertise est un pré-requis, et non une fin en soi.

Et en effet, cet appui fait partie d'un ensemble d'actions financées par l'UE dans le domaine de l'infrastructure qualité en Tunisie en vue de la signature d'accords de reconnaissance mutuelle des systèmes d'évaluation de la conformité des produits industriels ("ACAA"), je pense en particulier:

- au jumelage pour la surveillance du marché, le contrôle de la qualité et la protection du consommateur, toujours avec le Ministère du Commerce;
- au jumelage avec l'INNORPI (Ministère de l'Industrie) pour améliorer les capacités en matière de certification, de normalisation ainsi que le registre du commerce.
- à ces appuis institutionnels s'ajoutent de la fourniture d'équipement des laboratoires de contrôle dans le cadre du programme PCAM (Programme pour la Compétitivité et l'Appui au Marché).

La métrologie est un élément clé de l'infrastructure qualité, mais il faut garder en tête que des progrès dans ce domaine de la qualité, gage de compétitivité accrue, ne seront réalisés que si toutes des composantes du "système" infrastructure qualité s'améliorent de concert. La coordination des différentes interventions que je viens de citer est donc une nécessité absolue, à laquelle les deux ministères du commerce et de l'industrie doivent continuer à apporter la plus grande attention.

Ces soutiens visent *in fine* à harmoniser l'infrastructure qualité tunisienne avec celle de l'UE – processus d'harmonisation éventuellement consacré par la signature entre la Tunisie et l'UE des accords 'ACAA'.

La signature de ces accords, secteur par secteur, permettra l'introduction directe sur le marché européen des produits tunisiens des secteurs couverts par l'accord, sans devoir recourir à des doubles inspections aux frontières de l'UE. Ce sera là une avancée considérable puisque 60% du commerce extérieur de la Tunisie se fait avec l'Europe. Sur le plan économique, la signature d'un tel accord se traduira par une réduction des coûts pour les entreprises tunisiennes, qui verront leurs produits mis sur le marché plus rapidement.

Parallèlement, cela améliorera également la qualité des produits tunisiens au bénéfice des consommateurs tunisiens. La qualité ne signifie pas seulement des produits plus satisfaisants pour les consommateurs, mais aussi que ces derniers seront mieux protégés contre des produits locaux ou importés dangereux.

\*\*\*

Pour conclure, et regarder ensemble vers l'avenir, permettez-moi de lancer deux messages :

- L'UE attache une grande importance à la conclusion des ACAA, et est prête à poursuivre son soutien, en utilisant tous les instruments de coopération disponibles, à l'amélioration de l'infrastructure qualité. Nous serons, Madame le Ministre, particulièrement attentifs à examiner des besoins additionnels d'appui technique, dans la continuité de ce jumelage, le cas échéant.

- vous avez noté que les enjeux ici ne sont pas simplement techniques, puisque nous parlons en fait de faciliter le commerce interne et externe, de renforcer la protection du consommateur tunisien et des consommateurs de produits tunisiens. Ce faisant – et comme l'indique bien le slogan de votre campagne "nous mesurons pour vous donner confiance" - nous contribuons ensemble à renforcer la confiance dans la Tunisie et son appareil productif, au moment précis où va se tenir une conférence de haut niveau "Investir en Tunisie", le 8 septembre prochain, destinée à convaincre le monde et les investisseurs que le moment est venu de réussir la transition économique. L'Union européenne sera un participant majeur de cette conférence, à laquelle Michel Barnier, Vice-président de la Commission européenne en charge du marché intérieur et des services participera.

Voilà, Madame le Ministre, devant un auditoire composé de spécialistes de la mesure, j'espère n'avoir pas dépassé le temps qui m'était imparti !